



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Automobiles et cycles

Question écrite n° 47423

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'urgence de renforcer le contrôle sur les transactions de voitures d'occasion sur le marché européen. Il apparaît en effet que certains gros loueurs en France vendent des véhicules hors taxes à l'étranger, que des sociétés étrangères revendent ensuite sur le marché français sans acquitter de TVA. Un même véhicule peut ainsi voir son prix diminuer de 15 à 20 %. Pour autant, les factures attestent de la mention TTC ou prix nets. Il serait nécessaire d'imposer un justificatif du paiement d'une TVA, lors de l'immatriculation de la voiture par exemple, pour les véhicules de plus de 6 mois et plus de 6 000 kilomètres vendus en France et en provenance de l'Union européenne. Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures il va prendre contre cette concurrence illégale qui porte gravement atteinte à nos entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Martin-Lalande Patrice](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47423

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 184